



Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée des Délégués.

Nous sommes heureux que l'Assemblée des Délégués jouisse cette année de l'hospitalité du Musée d'Histoire naturelle. Au Musée de la Communication, qui est affilié à notre Fondation, nous n'aurions pas eu assez de place, et nous sommes donc très reconnaissants d'avoir pu tirer parti des relations de bon voisinage entre les deux musées. Après l'ordre du jour officiel, vous aurez d'ailleurs tout loisir de faire connaissance avec le Musée de la communication par des visites guidées.

Je commence mon intervention par quelques phrases tirées d'une interview parue récemment dans la revue Schweizer Pensions- & Investmentnachrichten :

« Si l'on souhaite gagner de l'argent à long terme, c.-à-d. atteindre alpha, on doit toujours faire tourner systématiquement les investissements.

Nous rechercherons d'excellents managers Long Only et procédons à une élimination hedge des risques du marché par une approche short des indices.

Nous ne concluons de mandats qu'avec des tarifs modulés sur la performance. Autrement dit : des honoraires de management et une redevance de performance calculés sur l'alpha net, avec un seuil high water relatif. »

Vous y avez compris quelque chose ? Moi pas ! Je suppose que le terme de seuil high water ne se réfère pas non plus aux crues du mois d'août. Mais l'interview dont il est tiré est malgré tout très intéressante. Elle montre à quel point les marchés financiers se sont éloignés du monde réel de l'économie, comment des mathématiciens tentent de réaliser sur la base de concepts théoriques des plus-values, c'est-à-dire des profits accrus ou, comme on dit aujourd'hui, plus d'alpha.

Notre directeur, mais moi aussi en tant que président du Conseil de Fondation, reçoit tous les jours des offres qui nous proposent de créer des plus-values pour nos assurés, avec des méthodes aussi exotiques que des investissements dans des troupeaux de bœufs en Argentine ou dans un casino de jeu en Tchèque.

Ces investissements sont encore compréhensibles – mais nous ne placerons naturellement pas de la sorte l'argent qui nous est confié. D'autres modèles d'investissements en revanche sont tout bonnement incompréhensibles. Très souvent, la formulation de l'idée qui est à la base d'un investissement ne peut absolument pas être appréhendée, et encore moins réellement comprise. Comment dans un tel cas évaluer les risques ? Nous sommes une caisse de pension. L'argent à placer n'est pas le nôtre, mais celui que les assurés nous ont confié. Ce qui est peut-être possible pour des investisseurs privés prêts à prendre de grands risques doit être tabou pour une caisse de pension. Au sein du Conseil de Fondation, nous sommes résolument décidés à ne placer nos actifs que lorsque nous comprenons les placements et que nous pouvons en évaluer les risques.

Les derniers mois marqués par la crise hypothécaire américaine montrent clairement que jouer avec l'argent, la spéculation, est devenu un système répandu tout autour du globe. Des hedge funds opaques et des produits à la structure particulièrement risquée ont attiré beaucoup trop d'argent au cours des dernières années. Des Carry Trades dans des devises soi-disant fiables suggèrent de la sécurité là où il ne peut pas y en avoir, et attirent des investisseurs qui n'ont aucune idée des risques réels. Le yen japonais, qui était jusqu'à présent une

monnaie d'endettement du fait des faibles intérêts, est propulsé vers le haut, la devise néo-zélandaise avec ses intérêts élevés sombre dans la fosse des Mariannes.

Quand on voit que les banques allemandes surtout ont accordé des prêts pesant des milliards contre des garanties ridicules, alors qu'elles se montrent beaucoup plus sévères au niveau national, on se demande ce qui se passe. En Suisse, il existe des masses d'instruments d'investissement dont on croit qu'ils sont fondés sur l'achat d'obligations, et qui se transforment en cas de soudain affaiblissement de la Bourse en placements en actions avec le pire cours qui soit.

Au Conseil de Fondation, on nous demande toujours et on nous incite à faire aussi entrer des instruments financiers alternatifs, p. ex. des hedge funds, dans notre univers d'investissement. Dans la situation actuelle qui manque de clarté, il apparaît que de nombreux hedge funds connaissent de grandes difficultés pour évaluer leur position. Comme l'argent était très bon marché dans le passé, ces sociétés se sont pour certaines fortement endettées et l'alimentation en crédit est tout d'un coup stoppée. Les banques ne se font pas confiance entre elles et encore moins aux hedge funds. Ainsi que le formulait un manager financier américain, c'est comme s'il y avait 10 000 avions dans le ciel mais seulement 100 bon pilotes. L'accident n'est alors qu'une question de temps.

La diversification tant encensée sur les différents marchés des titres n'a d'ailleurs pas du tout fonctionné cette fois-ci. Au niveau mondial, les actions, les matières premières, les hedge funds, les emprunts à risque et même l'or ont massivement perdu de leur valeur. Tout est lié. Lorsque des crédits immobiliers s'écroulent, le cours de l'or chute, lorsque les actions chutent, les matières premières s'effondrent aussi. Tous veulent sortir par la même porte. Comme de nombreuses transactions sont financées par le crédit, les bons investissements doivent être liquidés quand les mauvais succombent.

Quelle leçon en tirons-nous ? En cas de panique dans les Bourses, il n'y a aucun refuge sûr à court terme à l'exception des emprunts d'État de bonne qualité, à moins d'avoir, comme Abendrot, un nombre important de biens immobiliers bien gérés, non surestimés, bien situés et qui rapportent des loyers raisonnables. La Suisse reste un pays de locataires et même si les rendements ne montent pas en flèche, les revenus sont durables et constants.

J'achève de la sorte mon prêche du dimanche sur la situation économique actuelle et souhaite maintenant tourner mon regard sur l'année écoulée chez Abendrot.

Nous sommes satisfaits de l'année écoulée. Dans le rapport annuel, vous avez pu lire que nous avons été en mesure de constituer près de 35 millions de nouvelles réserves pour fluctuations, ceci surtout grâce à la forte hausse des cours des actions suisses et étrangères. Avec une performance de 7.62%, nous sommes bien au-delà de la moyenne des principales caisses suisses, qui est de 6.4%. Fin 2006, nous avons atteint un taux de couverture de 111.5%. Au milieu de l'année, c'est-à-dire avant les chutes de cours de juillet et d'août, le taux de couverture avait même grimpé à 115,1%.

Avons-nous besoin de tant de réserves ? Quel doit être le montant de nos réserves pour fluctuations ? Jusqu'ici, sous l'influence du crack boursier de 2001/2002, nous avons suivi une ligne plutôt conservatrice en la matière. Nous pensons avoir été trop prudents. Nous sommes actuellement en train d'examiner avec notre expert actuariel quel est le taux de couverture raisonnable pour notre caisse de pension. Les experts souhaitent naturellement toujours des réserves bien pourvues. C'est pourquoi nous cherchons à déterminer quel est le taux de couverture souhaitable compte tenu de notre stratégie de placement actuelle. Si nous dépassons ce seuil, la question agréable se posera à nouveau de savoir comment répartir les excédents, concrètement d'examiner s'il est possible de créditer aux assurés un taux d'intérêt plus important sur leur avoir de vieillesse. La décision tombera à la fin de l'année.

Venons-en à la vie de la Fondation au cours de l'année passée. L'une des décisions importantes a été la création par le Conseil de Fondation d'une Commission d'investissement stratégique. Jusqu'ici nous avons une Commission d'investissement Immobilier et une Commission d'investissement Titres.

La Commission d'investissement du Conseil de Fondation, présidée par Madame Marianne Bernhard, a, comme je l'ai déjà dit, des fonctions stratégiques. Elle détient p. ex. la responsabilité du choix des stratégies pour l'achat de biens immobiliers et de titres, fixe les directives d'investissement, contrôle les administrateurs de biens par des reportings réguliers, prépare l'achat et la vente d'immeubles, etc. La supervision et le contrôle de nos mandataires, c'est-à-dire les administrateurs de biens comme Sarasin ou Vontobel ou nos administrateurs immobiliers, ont une priorité élevée. Nous ne pouvons certes pas empêcher le recul d'actions ou d'obligations, mais nous pouvons contrôler le respect de la stratégie que nous avons décidée pour le placement des capitaux d'épargne.

Cette stratégie a fait ses preuves. La situation de crise actuelle sur les marchés financiers ne nous pèse pas trop, parce que nous savons que les rectifications et les fluctuations sont dans l'ordre des choses. Nous savons quelle est notre capacité de risque et quelles sont les conséquences de chutes des cours, mais nous savons aussi que notre stock immobilier et hypothécaire joue un rôle fortement stabilisateur dans notre portefeuille.

Permettez-moi encore une incursion dans le présent. Le Conseil fédéral a décidé une augmentation du taux d'intérêt minimal qui passe de 2.5% à 2.75%, ce que nous saluons. Contrairement à de nombreux assureurs qui ne font porter ce taux d'intérêt qu'à la partie obligatoire du capital d'épargne, nous avons toujours, sauf une année, appliqué au moins le taux d'intérêt minimal légal à l'ensemble du capital vieillesse. Nous continuerons à le faire, nous espérons même, comme je l'évoquais déjà, pouvoir bientôt créditer les avoirs vieillesse d'intérêts encore plus élevés.

Les comparaisons entre caisses de pension sont à la mode. Abendrot s'en sort en général très bien. Mais nous n'avons pas eu les résultats que nous escomptions dans la comparaison de nos coûts administratifs. Cela s'explique par le fait que ces enquêtes ont choisi des sociétés qui assurent des salaires plus élevés ou de gros salaires. Dans ce segment, nous sommes assez chers, parce que nous calculons les frais administratifs sur la base de la masse salariale. Nos frais administratifs ont toujours eu un aspect social, puisque les assurés avec des salaires plus faibles paient moins de frais administratifs, les salaires plus élevés en paient plus. Cela nous a créé des problèmes, non seulement dans les comparaisons entre caisses de pension, mais aussi dans la concurrence avec les autres prestataires. Pour demeurer compétitif, nous souhaitons effectuer un ajustement dans ce domaine, pour que les sociétés employant un grand nombre de collaborateurs et avec une masse salariale plus élevée puissent aussi bénéficier d'avantages. Nous présenterons donc notre nouvelle proposition au point de l'ordre du jour « Frais administratifs ».

Fin 2006, Madame Annemarie Friedli a quitté le Conseil de Fondation pour prendre sa retraite. Nous avons prévu d'élire son successeur aujourd'hui. Il nous importait de pouvoir vous présenter une candidate exerçant des fonctions en tant qu'employée et disposant des compétences spécialisées correspondantes. Nous avons senti plusieurs personnes qui nous semblaient convenir. Malheureusement, toutes ces dames ont fini par nous signifier un refus. La dernière candidate nous a abandonné il y a deux semaines. Les raisons de ces refus sont multiples. Mais peut-être les nombreux comptes rendus de la presse sur la responsabilité des membres de conseils de fondation ont-ils eu un effet dissuasif.

Nous n'avons cependant pas perdu tout espoir de trouver une candidate qualifiée. Si nous recherchons une femme, c'est pour que l'organe suprême d'une institution de prévoyance à laquelle une majorité de femmes est affiliée n'ait pas une part de femmes de seulement 2/8.

Nous considérerions comme une défaite de devoir quand même recourir à un homme. En tous les cas, nous vous tiendrons au courant.

Il ne me reste plus, comme dans les années antérieures, qu'à exprimer mes remerciements aux collaboratrices et collaborateurs d'Abendrot, qui en 2006 aussi ont fait preuve d'un immense engagement. La croissance a certes un peu ralenti par rapport à l'année précédente, mais en chiffres absolu elle représente malgré tout par rapport à 2005 la gestion de 1300 personnes supplémentaires environ et de 80 nouvelles entreprises. Le volume de travail demeure très élevé et des collaboratrices aimables et compétentes sont un bien précieux. Soyez donc chaleureusement remerciées pour votre travail.

Je suis également reconnaissant à mes collègues au sein du Conseil de Fondation pour leur coopération active et perspicace. Nous avons mis au point un mode de travail qui est à mon avis très efficace, et si l'on fait abstraction de quelques tensions de temps à autre, on peut dire que l'harmonie règne au sein du Conseil. Ce n'est plus tellement évident de nos jours. Merci à tous.

Paolo Wegmüller

Président du Conseil de la Fondation